

LES PRÉFÉRENCES DÉMOCRATIQUES AU SEIN DES PARTIS POPULISTES EN BELGIQUE

Benjamin **Biard**

Université catholique de Louvain

Régis **Dandoy**

Waseda University

1. Introduction

Les rapports qu’entretiennent les partis populistes avec la démocratie sont ambigus. Tantôt présentés comme une menace pour les régimes démocratiques contemporains, ils se veulent pourtant être à la pointe en matière de démocratie, comme en atteste, par exemple, le mot d’introduction de Marine Le Pen dans son programme électoral en vue de l’élection présidentielle française de 2017 (p. 2) :

« Mon projet, vous pourrez le constater, consiste en une véritable révolution de la proximité. Proximité démocratique : je veux que les décisions soient prises au plus près des citoyens et directement contrôlées par eux [...]. »

Bien que la littérature aborde souvent ce rapport entre la démocratie et les partis populistes d’un point de vue théorique, elle l’aborde peu en détail et empiriquement. Ainsi, la démocratie n’est pas un concept unique et différents types de démocratie peuvent être distingués et investigués séparément. Par ailleurs, le populisme est souvent vu en science politique davantage comme un style politique plutôt que comme une idéologie (voir par exemple Jagers et Walgrave, 2007 ; Jamin, 2009). Pour des raisons

de positionnement dans un système partisan concurrentiel, ce style populiste se greffe alors à une idéologie, qui peut être de gauche ou de droite. Dès lors que nous nous accordons sur cette façon de concevoir le populisme, il convient de comparer ces différents types de populisme – qui sont développés par des partis politiques – afin de comprendre comment ils construisent leur discours face à la démocratie et à ses variantes.

Le présent chapitre vise à analyser, d'abord quantitativement puis qualitativement, le contenu des programmes électoraux des principaux partis populistes en Belgique (VB, LDD, FN, PP, PTB) pour les élections fédérales de 2007 à 2014. Notre ambition est d'évaluer la place qu'occupent les références à la démocratie dans les programmes de ces cinq partis populistes belges, et ensuite de détecter quel type de définition de la démocratie ils privilégient. Ce qui découle de cette étude est que la démocratie occupe une place importante au sein des programmes électoraux des partis populistes et que, quelle que soit l'idéologie à laquelle les partis populistes se greffent, ils défendent et rejettent les mêmes modèles de démocratie.

2. Les partis populistes et la démocratie

2.1. *Un rapport ambigu avec la démocratie*

Le populisme est un concept qui a été au cœur de très nombreux débats scientifiques quant à ce qu'il recouvre. Néanmoins, il devient possible de dégager une définition minimale, ou un « noyau dur » du populisme (Rooduijn, 2014). Celui-ci se base sur l'opposition fondamentale créée entre un peuple homogène – considéré comme étant bon et paré de toutes les vertus – et une élite plurielle – désignée comme poursuivant ses propres intérêts et parée de tous les vices. Les populistes présentent cette opposition comme une opposition verticale, en ce sens que les élites confisqueraient le pouvoir au peuple, alors qu'ils proposeraient, eux, de le lui rendre (Elchardus et Spruyt, 2016). Si cette opposition peuple-élite est essentielle pour caractériser le populisme, le rapport qu'entretient le populisme avec la démocratie est lui aussi très important. La notion de démocratie fait partie inté-

grante du concept de populisme, et ce dès les premiers travaux sur la question (voir par exemple Ionescu et Gellner, 1969 ; Canovan, 1981). Il explique d'ailleurs la mutation qu'ont opérée certains partis d'extrême droite dans le courant des années 1990 (Widfeldt, 2010). Si l'extrême droite traditionnelle se caractérise par un anti-démocratisme intrinsèque (Betz, 1998 ; Mudde, 2007), cela n'est pas le cas du populisme de droite radicale. Au contraire, les partis populistes revendiquent un profond attachement à la démocratie et à ses valeurs. En ce sens, ils dénoncent d'ailleurs un déficit démocratique et formulent des propositions visant, selon eux, à démocratiser davantage les processus décisionnels. Comme l'indique Jamin (2009 : 275) « la demande de plus de démocratie et la volonté du peuple d'évincer l'ensemble des parasites qui grouillent entre la volonté du peuple et sa réalisation effective témoignent d'un discours qui se présente comme étant en faveur d'une véritable démocratie ». Les populistes en appellent donc au référendum et/ou à l'initiative populaire afin de prendre des décisions publiques. En outre, même lorsque ces outils de la démocratie directe sont disponibles et régulièrement mobilisés, comme en Suisse, un appel à davantage de démocratie continue à caractériser ces partis et leur rhétorique. En Suisse, par exemple, cela se traduit par une critique du mode de scrutin majoritaire qui s'applique au Conseil des États, ou au mode d'élection (par les parlementaires et non directement par les citoyens) des membres de l'exécutif fédéral (Conseil fédéral). Outre la défense de la démocratie comme mode de gouvernement, le populisme dans sa version de droite radicale se pose également comme défenseur de la démocratie comme « société prônant des valeurs de liberté, d'égalité et de laïcité » (Debras, 2016 : 554). En ce sens, c'est surtout face à un « prétendu autoritarisme européen ou un prétendu totalitarisme islamique » (Debras, 2016 : 564) que le populisme de droite radicale défend la démocratie. Quelle que soit la conception de la démocratie à laquelle il est fait référence, c'est en relation étroite avec elle que le populisme entend se développer (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2012).

Il est reconnu que c'est généralement dans un cadre démocratique que se développent les partis populistes. Comme l'indiquent Albertazzi et Mueller (2013 : 364) « populism is also well embedded in the rules and procedures of electoral democracy ». Cela renforce la nécessité de distinguer l'extrémisme du radicalisme. Un parti d'extrême droite diffère d'un parti populiste de

droite radicale en ce sens que le premier « rejects belief in popular sovereignty, normally executed by a 'one person, one vote,' election system » (Mudde, 2010 : 1168) alors que le deuxième s'inscrit dans un cadre démocratique (Jamin, 2013).

Le rapport qu'entretient le populisme avec la démocratie demeure néanmoins ambigu. Deux types de travaux s'opposent quant à la manière avec laquelle le populisme doit être perçu. Tantôt, il est considéré comme renforçant la démocratie, tantôt comme constituant une menace à son égard. Les chercheurs qui considèrent que le populisme renforce la démocratie saluent essentiellement sa qualité d'inclusion de groupes sociaux marginalisés (comme les Indigènes en Amérique latine) au sein des processus décisionnels, ou encore sa qualité de revitalisation du débat public, en amenant de nouveaux enjeux au centre des discussions (voir par exemple Laclau, 2005 ; Huber et Schimpf, 2015). Selon d'autres auteurs, le populisme est un danger pour l'état des démocraties, essentiellement dans leurs aspects libéraux (voir par exemple Akkerman, 2003 ; Albertazzi et Mueller, 2013). Selon eux, ce sont les droits des minorités, certaines libertés fondamentales (comme la liberté d'expression ou d'association) ainsi que l'équilibre des pouvoirs qui sont menacés par la présence de partis populistes dans le jeu politique. Mudde et Rovira Kaltwasser (2013) mettent en garde quant à ces deux conceptions du populisme puisqu'ils considèrent que, selon le contexte (en fonction de la période historique étudiée ou du système politique, par exemple), le populisme peut soit être un danger, soit un correctif pour la démocratie. De façon moins normative et dépassant cette façon binaire de concevoir le rapport entre populisme et démocratie, Taggart considère enfin que le populisme est un baromètre de la santé démocratique, qu'il est « a gauge by which we can measure the health of representative political system » (Taggart, 2000 : 115).

2.2. *Préférences démocratiques des partis populistes : hypothèses*

Si les rapports théoriques qui existent entre populisme et démocratie ont donc été investigués, ils l'ont peu été d'un point de vue empirique. Sur la base des programmes électoraux de cinq partis populistes belges (*Vlaams Belang*, Front National,

Lijst Dedecker, Parti populaire, Parti du travail de Belgique), cette recherche entend étudier de façon systématique ces rapports entre populisme et démocratie; la démocratie étant entendue dans un sens procédural. Ainsi, pour analyser ces rapports en profondeur, quatre modèles de démocratie vont être distingués : la démocratie représentative, la démocratie participative, la démocratie délibérative, et la technocratie (Jacquet *et al.*, 2015).

Tout d’abord, la littérature a abondamment mis en évidence la critique formulée par les partis populistes de droite radicale à l’égard de la démocratie représentative (voir par exemple Taggart, 2000). Comme le souligne Moffitt (2016 : 145) : « populism, in its evocation and performance of “the people”, can [...] work to correct notions of democratic politics that see “the people” as a purely constituted democratic subject that exists to delegate power to representatives to rule on their behalf. Rather, in its ability to make politics more accessible and relatable, as well as stressing the power of “the people”, populism acknowledges the constituent power of “the people” ». Cette remise en cause de la démocratie représentative résulterait, d’une part, de la complexité et de l’opacité qu’elle induit en termes décisionnels et, d’autre part, de l’imperfection de la représentation elle-même. L’éloignement des centres de prises de décision – avec le processus d’intégration européen particulièrement – rendrait la représentation très indirecte et accroîtrait ainsi la distance entre les citoyens et les décideurs publics (Taggart, 2002). Dès lors, critiquer la démocratie représentative devient aisé pour les partis populistes. L’argument traditionnellement avancé par les populistes pour rejeter la démocratie représentative repose en outre sur une supposée trahison des élites. Comme l’indique Surel (2004 : 106), « reprenant d’une certaine façon l’idée rousseauiste selon laquelle la représentation suppose nécessairement la trahison, le populisme encourage dès lors un régime faisant une part moindre aux logiques médiatrices ». Étant donné ces constats théoriques dont il est largement fait mention dans la littérature, nous postulons que les partis populistes belges se prononcent en faveur d’une révision profonde du système représentatif belge. Cela passe par la réduction du pouvoir décisionnel du parlement et des représentants élus, par exemple en diminuant leur nombre ou en renforçant les règles de révision de la Constitution.

Hypothèse 1 : Les programmes électoraux des partis populistes contiennent des propositions visant à réduire le pouvoir du parlement et des représentants.

Cette critique de la démocratie représentative est classiquement formulée en parallèle à certaines propositions visant à défendre la démocratie participative (voir par exemple Taggart, 2002). De manière ultime, le but des populistes est de « rendre au peuple sa souveraineté ». La volonté générale du « peuple » est considérée comme étant la base de la démocratie et, en ce sens, ne devrait être limitée en rien ; qu'il s'agisse de partis ou hommes politiques, ou de textes légaux ou constitutionnels (Mudde, 2007). Particulièrement, comme l'indique Mudde (2004 : 554) « people have become better educated and more emancipated. As a consequence of the egalitarianism of the 1960s, citizens today expect more from politicians, and feel more competent to judge their actions ». Face à cette « émancipation des citoyens », les populistes proposent une série de mesures leur permettant de participer directement au processus décisionnel. Dès lors, notre deuxième hypothèse postule que les partis populistes proposent, parallèlement à leur volonté de réduire le pouvoir des représentants, de créer de nouveaux mécanismes participatifs, ainsi que de mobiliser davantage ceux qui existent déjà. Étant donné l'absence historique de référendum ou d'initiative populaire en Belgique, une attention particulière peut être portée à l'égard de ces outils de démocratie participative.

Hypothèse 2 : Les programmes électoraux des partis populistes contiennent des propositions visant à créer et renforcer les mécanismes participatifs.

De la même manière, il importe de porter notre regard sur la démocratie délibérative. La démocratie délibérative est une conception de la démocratie qui repose sur le discours et l'échange d'arguments entre les acteurs concernés par les décisions (Elster, 1998). Si la littérature ne mentionne quasiment jamais ce modèle de démocratie lorsqu'elle traite du populisme, il importe d'y accorder une attention particulière puisqu'il s'agit, ici aussi, de rendre la parole au « peuple », et donc de diminuer le pouvoir accordé aux élites. Plus fondamentalement, lorsque des recherches traitent du rapport entre le populisme et la démocra-

tie, il est souvent fait mention de démocratie directe ou participative. Néanmoins, distinguer la démocratie participative de la démocratie délibérative est essentiel afin de mieux cerner sur quel modèle de démocratie les partis populistes de droite radicale entendent s'appuyer. Nous posons donc l'hypothèse - intuitive - selon laquelle les programmes électoraux des partis populistes incluent également des propositions visant à renforcer la démocratie délibérative.

Hypothèse 3 : Les programmes électoraux des partis populistes contiennent des propositions visant à renforcer la démocratie délibérative.

Enfin, la dernière préférence démocratique n'est pas un modèle de démocratie *per se* puisqu'il s'agit de la technocratie. Par essence, les partis populistes de droite radicale sont reconnus comme rejetant toute délégation de pouvoir aux experts (Chauveau, 2011). Cela découle de la conception antagoniste de la société que créent les populistes, entre le peuple et les élites ; les experts étant assimilés aux élites. Dans les faits, par exemple, lors des Estivales de Marine Le Pen des 17 et 18 septembre 2016 à Fréjus (France), la critique envers les experts était acerbe. Toutefois, si les partis populistes ne se prononcent pas en faveur d'une technocratie, il n'en est pas nécessairement de même pour leur électorat. D'une manière générale, par exemple, il a été démontré que les citoyens belges étaient plus favorables à une technocratie qu'à une démocratie représentative (Jacquet *et al.*, 2015). Plus spécifiquement, partant du postulat de Pauwels (2014 : 159) selon lequel « the call for more decision making through referendums is an important motive to vote for populist parties in general », Bowler *et al.* (2017) ont mené une recherche sur les électeurs des partis populistes de droite radicale et ont montré que, de fait, ces électeurs se montrent les moins satisfaits avec le fonctionnement démocratique et les institutions démocratiques. Néanmoins, contrairement aux attentes de Pauwels, si les candidats de ces partis se prononcent effectivement en faveur de davantage de démocratie participative, ce n'est pas tant le cas des électeurs qui, eux, ne réclament pas plus de participation, par exemple via des référendums. Selon les auteurs, ces électeurs seraient ainsi des « *stealth democrats* » (Hibbing et Theiss-Morse, 2002), c'est-à-dire qu'ils ne souhaitent pas être impliqués

davantage dans les processus décisionnels mais que, au contraire, ils préfèrent déléguer le pouvoir décisionnel aux experts qui devraient, selon eux, gouverner de manière empathique et dans le sens du bien commun. Cela permet de questionner légitimement les propositions concrètes formulées par les partis populistes en Belgique à propos de la technocratie. Malgré cette contradiction entre un rejet de la technocratie par les partis populistes et une relative acceptation des experts par les électeurs populistes, nous estimons que les partis populistes prennent une position claire et négative sur cet enjeu. Nous testerons donc l'hypothèse selon laquelle les programmes électoraux des partis populistes comportent des propositions visant à réduire le rôle des experts dans le processus de prise de décision.

Hypothèse 4 : Les programmes électoraux des partis populistes contiennent des propositions visant à réduire la technocratie.

3. Méthodologie

Ce chapitre vise à cerner la place qu'occupe et qu'a occupé la démocratie dans les programmes électoraux des partis populistes. Pour ce faire, les programmes électoraux pour les élections fédérales de chacun des partis étudiés vont être analysés quantitativement. Ensuite, une approche qualitative permettra d'étudier de façon détaillée le type de démocratie que défendent ces partis politiques.

En science politique, la méthode la plus commune afin de comprendre les positions d'un parti est celle de l'étude de son programme électoral. Un programme électoral est un document rédigé directement par le parti, bien souvent ses leaders et ses structures interne, et parfois avalisé lors d'un congrès ou d'une assemblée générale. Contrairement aux discours et autres interventions publiques des leaders ou des candidats d'un parti, le programme est donc un document officiel qui engage l'ensemble du parti lors de la campagne électorale, qui sert de source d'information (parfois idéalisée) pour les électeurs et qui souvent sert de guide politique pour le comportement des élus après l'élection. Lors de chaque campagne électorale, les partis politiques rédigent des programmes différents et originaux, rendant

l'analyse des programmes électoraux particulièrement ardue, principalement lorsqu'il s'agit de les comparer. Un programme électoral est en effet fortement lié à l'environnement politique et aux thématiques de campagne dans lesquels il se situe. Il n'est pas rare de trouver une grande proximité entre les programmes de différents partis politiques, tout simplement parce qu'ils sont été rédigés au même moment. Comparer le contenu des programmes d'un parti dans le temps nécessite donc de prendre en compte le contexte de la campagne dans laquelle ils se situent.

La comparaison au cœur de ce chapitre repose sur cinq études de cas de partis populistes belges. Cette comparaison est originale en ce sens que la majorité des études portant sur des cas de partis populistes traitent d'un seul cas par pays (De Lange et Mudde, 2015). Par ailleurs, plusieurs études ont mis en évidence que les partis populistes se développent particulièrement dans des démocraties consociatives (Andeweg, 2001 ; Hakhverdian et Koop, 2007). Étant donné le caractère consociatif de la démocratie belge (Lijphart, 1999), il est pertinent d'investiguer des cas de partis s'y développant pour mieux comprendre le rapport qu'ils entretiennent avec la démocratie en termes de propositions électorales. Enfin, pour tester l'ensemble des hypothèses posées, étudier cinq cas de partis populistes – de droite et de gauche – en Belgique est particulièrement adapté.

En effet, la Belgique a de tout temps été un terrain fertile pour l'émergence des partis populistes. Parmi les partis populistes belges les plus étudiés, le *Vlaams Blok/Vlaams Belang* apparaît à la première marche du podium étant donné sa longévité dans le système politique belge et ses résultats électoraux importants dans les années 1990 et au début de la décennie suivante (voir par exemple Lubbers *et al.*, 2000 ; Swyngedouw et Ivaldi, 2001 ; Coffé *et al.*, 2007 ; Pauwels, 2011 ; Poznyak *et al.*, 2011). Côté francophone, c'est le Front National qui a souvent été étudié (voir par exemple Rea, 1996 ; Coffé, 2005 ; Delwit, 2007, 2011a), tandis que des travaux plus récents se sont penchés sur la *Lijst Dedecker* (voir par exemple Van Aelst *et al.*, 2007 ; De Ryck *et al.*, 2008 ; Pauwels, 2010). À l'inverse, les partis populistes de gauche et le Parti Populaire sont beaucoup moins traités par la littérature (pour quelques exceptions, voir Delwit, 2011b, 2012, 2014).

Plus récemment, ces partis sont non seulement parvenus à engranger certains succès électoraux mais, dans certains cas, à également entrer au parlement. Leur nombre semble s'accroître

avec le temps puisque près d'un tiers des partis participant aux élections fédérales de 2014 reposaient sur une idéologie populiste. Dans le cadre de ce chapitre, nous avons décidé d'analyser tous les partis populistes qui ont obtenu au moins un siège au parlement fédéral pendant la période de 2007 à 2014. Ainsi, ce ne sont pas moins de cinq partis populistes qui sont analysés, représentant un équilibre entre partis francophones et néerlandophones, de gauche et de droite, radicaux et modérés : le *Vlaams Belang* (VB, Intérêt Flamand, parti néerlandophone de droite radicale), la *Lijst Dedecker* (LDD, Liste Dedecker, parti néerlandophone de droite), le Front National (FN, parti francophone de droite radicale), le Parti Populaire (PP, parti francophone de droite radicale) et le Parti des Travailleurs de Belgique (PTB, parti francophone de gauche radicale). Par conséquent, 12 programmes électoraux ont été intégralement analysés, représentant un total de 224.791 mots.

TABLEAU 1. Longueur des programmes électoraux analysés (en nombre de mots)

	2007	2010	2014
VB	10 394	5 377	13 616
LDD	15 266	575	n.a.
FN	11 087	11 774	n.a.
PTB	20 841	27 217	83 364
PP	n.a.	7 362	17 918

Note : Le PP n'a été créé qu'en 2009. Le FN a été interdit par la justice de participer aux élections de 2014. En pleine déliquescence, la LDD n'a pas rédigé de programme électoral pour les élections de 2014.

4. Résultats

L'analyse de contenu des programmes électoraux des partis populistes pour les élections fédérales de 2007 à 2014 est éclairante à plus d'un titre. Sur la base d'une analyse quantitative, elle permet d'évaluer la place dédiée à la thématique de la démocratie dans les programmes électoraux. Notre codage a été relativement conservateur puisque toute une série de concepts liés de

près ou de loin à la démocratie ont été exclus des calculs. Il s'agit par exemple des thématiques telles que les droits et libertés (droit à la vie privée, liberté d'expression, etc.), le respect et la protection des minorités, ou encore le respect de la constitution. De même, tout un ensemble de mots et d'expressions n'ont pas été pris en compte (par exemple les mots « social-démocrate » ou « République démocratique du Congo »). La fréquence de phrases et de quasi-phrases liées à la démocratie a été calculée sur l'ensemble de chaque programme électoral et reprise dans le Tableau 2.

En moyenne, les partis populistes consacrent 3,71 % de leurs programmes électoraux afin de présenter leurs propositions et promesses électorales en matière de démocratie. Ce nombre varie fortement selon les élections et les partis. Ainsi la démocratie est moins présente dans les programmes électoraux rédigés pour les élections fédérales de 2014 comparativement aux précédentes élections. Les partis populistes de droite radicale (VB, FN et surtout PP) sont ceux qui mettent le plus l'accent sur la démocratie, en comparaison des programmes des partis populistes de droite (LDD) et de gauche (PTB). Notons néanmoins que la LDD ne traite pas du tout de la thématique de la démocratie dans son programme de 2010, probablement à cause de la brièveté de ce document. Cette exception mise à part, il n'apparaît pas y avoir de lien entre la longueur du programme électoral et le nombre de références à la démocratie. Enfin, il ne semble pas y avoir de larges différences entre les partis francophones et néerlandophones en ce qui concerne la fréquence de leurs promesses électorales en matière de démocratie.

TABLEAU 2. *Fréquence de la thématique « démocratie » dans les programmes électoraux*

	2007	2010	2014	Moyenne
VB	5,53 %	4,48 %	0,97 %	3,66 %
LDD	3,67 %	0,00 %	n.a.	1,84 %
FN	3,87 %	4,76 %	n.a.	4,32 %
PTB	3,07 %	3,16 %	2,69 %	2,97 %
PP	n.a.	10,45 %	3,90 %	7,17 %
Moyenne	4,04 %	4,57 %	2,52 %	3,71 %

4.1. *Démocratie : Quelle définition ?*

À l'exception de la LDD en 2010, tous les partis politiques populistes belges abordent la démocratie dans leurs programmes électoraux à l'occasion des élections fédérales. Aucun parti ne remet en question les bienfaits de la démocratie ou ses avantages pour le futur de la Belgique. Tous les partis populistes considèrent la démocratie comme un enjeu de valence (*valence issue*) opposé aux enjeux de positionnement sur lesquels les partis se positionnent pour ou contre. Comme l'exprime le VB dans son programme, « *Het Vlaams Belang kiest uitdrukkelijk voor de democratie als politiek model* » (VB 2010).

Mais si tous les partis populistes entendent défendre la démocratie, quel type de démocratie envisagent-ils ? L'analyse des programmes électoraux nous renseigne sur cette définition. À la base de la démocratie, nous retrouvons le rôle du citoyen, du peuple ou de la population. « La notion-clé, en régime démocratique, est la participation du peuple à son destin » (FN 2007). Mais la démocratie telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée en Belgique n'est pas pleinement satisfaisante pour les partis populistes. Pour le PTB, la démocratie est aujourd'hui réduite à une simple et banale activité de marché où les citoyens sont considérés comme les consommateurs de cette politique car ils ne prennent pas/plus part à la politique et à la prise de décision (PTB 2014).

Ainsi, certains partis populistes souhaitent une démocratie plus directe, plus dynamique, plus axée sur la participation (PTB 2014) tandis que d'autres souhaitent une véritable réinvention de la démocratie et une modernisation du système politique (LDD 2007). L'objectif de ces propositions électorales est donc de remettre le citoyen au centre du processus démocratique et de restaurer la confiance que les citoyens ont dans les institutions. Le FN va plus loin dans cette idée lorsqu'il affirme que « la démocratie implique aussi la possibilité de manifester ou de refuser le consentement du citoyen aux professionnels de la politique » (FN 2005).

La démocratie est en outre souvent définie comme opposition à un système en place. Ainsi, pour de nombreux partis populistes, la démocratie se voit opposée à la participation et à toutes les pratiques qui en découlent, telles que les nominations politiques, le népotisme ou le clientélisme électoral (FN 2007, 2010, LDD 2007, PP 2010, 2014, PTB 2014). Plus particulièrement, le gouvernement

est souvent vu comme une menace contre la démocratie, principalement à cause de ses bases partitocratiques, mais également à cause de sa trop grande perméabilité aux lobbys et aux groupes de pression (PTB 2007, 2010, LDD 2007) ou au poids important de l'Union européenne sur ses projets de lois (PTB 2014). Les propositions sont ainsi nombreuses pour réduire les pouvoirs du gouvernement, à commencer par une réduction du nombre de ministres (et de leurs salaires), une réduction de la taille des cabinets ministériels (voire leur suppression complète pour le PTB en 2007, 2010 et 2014), ou encore une révocation des mandats politiques¹.

La non-séparation des pouvoirs est également vue comme une conséquence de la partitocratie en Belgique. Face aux partis, l'indépendance du pouvoir judiciaire doit tout particulièrement être préservée. Un autre type de menace pour la démocratie provient des médias. Les médias sont souvent accusés de déformer l'information, d'influencer les électeurs et les citoyens et surtout de diaboliser les partis non-traditionnels. La cause du danger médiatique serait également issue de la partitocratie et de la politisation des journalistes qui en découlerait. Le FN et le VB proposent ainsi que les médias deviennent plus objectifs et soient dépolitisés.

Afin de préserver le système politique, différentes solutions sont proposées, que nous regroupons en quatre ensembles selon le type de démocratie mobilisée : représentative, participative, délibérative, technocratique². À ces solutions (voir ci-dessous), il faut également ajouter le respect de la Constitution, considérée comme une des fondations de la démocratie moderne (principalement en ce qui concerne la séparation des pouvoirs), ou la suppression des intercommunales qui sont composées de manière peu démocratique.

.....
 1 Pour le PP et le PTB, une destitution des mandats devrait être instaurée, mais les partis n'en précisent pas les modalités, ni les conditions à l'exception de cas d'enrichissement personnel et de corruption (PP 2010, PTB 2014).

2 Ces concepts de science politique ont percolé dans le vocabulaire programmatique des partis politiques. Ainsi la LDD traite explicitement de « *directe democratie* » et de « *representatieve democratie* » dans son programme électoral de 2007 pour faire référence à certains traits institutionnels présents dans le système politique belge.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous concentrons sur les promesses électorales formulées dans les programmes électoraux pour les élections fédérales, s'adressant *de facto* à la démocratie dans un cadre politique belge. Il est néanmoins à remarquer que de nombreux programmes électoraux analysés traitent également du déficit démocratique au niveau européen. Les partis populistes perçoivent ainsi la Commission européenne et le Conseil européen comme étant des institutions peu démocratiques. Leurs propositions mentionnent entre autres une limitation du rôle de la Commission européenne, du Conseil des ministres, et des lobbys (entreprises, groupes financiers, organisations patronales, etc. qui exerceraient une influence considérable sur les institutions européennes, en ce compris la Cour de justice) et un renforcement du Parlement européen dans sa composition et ses compétences et comme outil de contrôle démocratique de la Commission (y compris sa désignation et sa révocation). Dans certains scénarios, les citoyens se verraient également accorder le droit de vote lors de référendums paneuropéens ou le droit d'initiative législative. Enfin, le PTB souhaite également démocratiser le fonctionnement des Nations Unies, en renforçant l'Assemblée générale et en réformant le Conseil de sécurité.

Certains partis populistes ont également une vision englobante de la démocratie, en ce qu'elle dépasserait le cadre strictement politique ou institutionnel et qu'elle concernerait d'autres aspects de la vie en société ou des politiques publiques. Plus particulièrement, le parti de gauche radicale PTB insiste dans ses programmes électoraux sur l'importance de la démocratie au sein des entreprises et des sociétés publiques, dans les secteurs de l'énergie (par exemple pour l'électricité et chauffage), de la santé (par exemple pour les médicaments), de l'enseignement, de l'environnement, des politiques sociales et de la sécurité sociale (par exemple pour les allocations familiales, les pensions et le soin aux personnes âgées), dans les causes de la dette publique ou encore dans la gestion du marché libre, dominé par quelques grandes entreprises multinationales.

4.2. Modèles de démocratie

4.2.1. Démocratie représentative

Les élections sont considérées comme la base de la démocratie par les partis populistes. Elles permettent à tous les citoyens de s'exprimer et de se voir représentés par leurs élus et elles permettent de légitimer les actions de l'État. Les élections permettent souvent à ces partis d'exister dans le débat public et d'essayer d'obtenir un siège afin de raffermir leur position. Les électeurs sont ainsi invités à exprimer un vote protestataire, à l'encontre des partis traditionnels (FN 2010).

Contrairement à l'idéologie du VB dans les années 1980 et 1990 – où la disparition du parlement était proposée (Swyngedouw et Ivaldi, 2001) – les partis populistes étudiés dans ce chapitre sont unanimes : ils souhaitent plus de démocratie représentative. Ils se plaignent non seulement de la période de temps trop longue entre deux élections (FN 2010), mais ils souhaitent également plus d'élections. L'élection directe du bourgmestre est ainsi souvent prônée par les partis populistes (VB 2007, 2010, FN 2010), ainsi que celle des conseillers de CPAS (VB 2007, 2010), voire celle d'un président européen (PP 2014). Dans le même ordre d'idées, mais dans le domaine social, le PTB souhaite que les élections sociales soient élargies à toutes les entreprises de moins de 20 travailleurs (PTB 2010)³.

En ce qui concerne l'institution parlementaire, le point de vue des partis populistes est quasiment unanime : il faut non seulement préserver le parlement (lisez ici : le parlement fédéral), mais aussi (et surtout) en renforcer les compétences et/ou les pouvoirs. Le parlement est ainsi vu par le VB comme le pilier de la démocratie (VB 2010) tandis que pour le FN, le parlement « doit conserver toutes ses prérogatives » et il convient de « conforter le pouvoir du Parlement » (FN 2007). Pour le PTB, « il serait plus démocratique [...] d'octroyer plus de pouvoirs et plus de moyens aux parlementaires élus » (PTB 2007, 2010), ce qui entre en contradiction avec les observations de Delwit (2014 : 357) qui

.....

3 Pour être complet, précisons que le PTB dénonce dans certains cas le recours à des élections anticipées, qui seraient instrumentalisées afin d'imposer certaines mesures socio-économiques à la population (PTB 2014).

indiquent que ce parti se situerait dans le « déni de la démocratie représentative ». Le parlement est vu comme étant une institution permettant de représenter directement l'opinion des citoyens. Pour le VB, le parlement (flamand) est d'ailleurs le seul représentant du peuple (flamand) (VB 2007).

À l'exception du VB pour qui les moyens de fonctionnement doivent être réduits (VB 2014), les pouvoirs du parlement doivent ainsi être renforcés. Ce renforcement concerne tout d'abord les deux missions traditionnellement attribuées au parlement : (1) le contrôle du gouvernement et (2) la mise en place de la législation. Le parlement est ainsi vu comme un rempart démocratique contre le gouvernement et la participatie. Son rôle en matière de contrôle du gouvernement doit être renforcé (FN 2007, LDD 2007). Le PTB va plus loin en proposant que le parlement national ait le droit d'approuver ou désapprouver au préalable une position que le gouvernement adoptera au sein des instances européennes (PTB 2007, 2010).

Les partis populistes mettent également l'accent sur le renforcement du parlement en ce qui concerne le processus législatif. Pour le PTB, seules 5 % des lois sont promulguées par le parlement, le reste étant pris en charge par le gouvernement (influencé directement par les lobbys – principalement patronaux et financiers – ou indirectement dans le cas des transcriptions des directives de l'Union européenne). Cependant pour ce même parti, la préparation des lois ne devrait incomber ni au gouvernement (et ses cabinets), ni au parlement, mais bien aux fonctionnaires (PTB 2007, 2010). Le pouvoir législatif du parlement pourrait être complété par un droit d'initiative législatif des citoyens (LDD 2007), ainsi qu'auprès du parlement européen (PTB 2007, 2010).

Pour le PTB, le plus grand danger pour la démocratie représentative réside dans le poids des lobbys, particulièrement les associations patronales et les groupes financiers et économiques. Au niveau européen, de puissants lobbys parviendraient à dicter 97 % de l'agenda législatif européen (PTB 2007, 2010), principalement en matière socio-économique, et échapperaient à tout contrôle démocratique (PTB 2014).

Outre ces deux missions, le renforcement des pouvoirs du parlement passe aussi par un accroissement de ses compétences ou, à tout le moins, un élargissement des domaines de politiques publiques pour lesquels il est autorisé à légiférer. Ainsi pour le FN,

le parlement doit être compétent pour le contrôle de la gestion de la sécurité sociale (FN 2007) ou pour les questions européennes avant toute prise de décision au niveau européen (PTB 2014). En ce qui concerne sa composition, elle n'est que peu souvent débattue dans les programmes électoraux populistes, à l'exception du VB qui estime que les francophones sont surreprésentés à la Chambre car les candidats wallons doivent obtenir moins de voix pour décrocher un siège.

À l'exception du PP, les partis populistes ne remettent pas en question la base du système électoral belge : le parlement doit être élu grâce à un système proportionnel. Mais les partis populistes vont plus loin dans cette proportionnalité car il doit être « intégral » (FN 2007) et ils proposent par exemple de supprimer le seuil électoral des 5 % afin de favoriser la représentation de plus petites listes (PTB 2007, 2010, 2014, LDD 2007). Le système majoritaire se situerait à l'opposé du système proportionnel car il ne permet que la représentation des partis qui ont obtenu les plus hauts scores (LDD 2007).

L'instauration d'une circonscription fédérale est également vue comme une manière de renforcer la proportionnalité au sein des élections. Les arguments utilisés sont ceux de la liberté, à savoir la liberté pour l'électeur de pouvoir voter pour n'importe quel candidat, indépendamment de sa langue ou de son lieu de domicile (PP 2010) et celui de l'*accountability* afin que les élus et les ministres puissent rendre des comptes à l'ensemble des électeurs. Les objectifs de cette proposition sont de nature communautaire : renforcer la cohérence de la Belgique et les liens entre les différentes entités fédérées, ainsi que lutter contre le séparatisme et le développement de nationalismes extrêmes en Flandre et en Wallonie (PTB 2010, 2014)⁴. Cette circonscription fédérale concernerait une partie (PTB 2010, 2014) voire la moitié des députés (PP 2010).

Le PP est le seul parti populiste rejetant le système proportionnel, identifié comme servant les intérêts particuliers, favorisant le repli communautariste et le consociationalisme (PP 2010). À l'inverse, le PP propose l'instauration d'un système majoritaire à deux tours, identique au système en place en France, pour les élections fédérales et régionales. Plus précisément, deux types de

.....
 4 Accessoirement, cette mesure devrait permettre de résoudre l'épineux dossier de BHV (PTB 2010).

députés fédéraux seraient élus : une moitié au système proportionnel au sein d'une circonscription fédérale, l'autre moitié au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. L'objectif de ce système majoritaire est la production de majorités et d'oppositions claires et fortes au sein des assemblées pouvant mener à la constitution de gouvernements homogènes et basés sur un seul parti. Le discours du PP est relativement étonnant sur ce point puisque cette proposition est clairement en opposition à sa volonté d'affaiblir les partis, les dérives partitocratiques et le gouvernement, particulièrement combinée avec l'instauration d'une circonscription fédérale.

Outre la proportionnalité, les autres principes qui devraient guider l'organisation de la démocratie représentative sont la diversité des profils des élus (FN 2010, PTB 2014), ainsi que le renouvellement régulier (FN 2010). Les élus sont en grande partie prédéterminés par leur origine sociale et professionnelle, leur présence dans les structures internes des partis ou via leur place sur la liste. Dans cette même logique, certains partis populistes proposent de supprimer le vote de case de tête (LDD 2007), d'élire les candidats indépendamment de leur place sur la liste (PP 2010) et d'ouvrir la procédure de sélection des candidats au sein des partis politiques (LDD 2007). Le PP propose également de supprimer les candidats suppléants et d'instaurer une obligation de siéger pour les élus (PP 2010).

L'idéologie populiste sur la démocratie représentative se combine souvent avec un positionnement de droite radicale. Le droit de vote ne devrait concerner exclusivement que les « véritables citoyens » de l'État en question (VB 2007). Par conséquent, les résidents étrangers ressortissants de pays hors Union européenne ne se verraient pas accorder le droit de vote lors des élections communales (VB 2007, 2010, FN 2010). Pour les partis populistes, le vote obligatoire devrait être supprimé et remplacé par un droit de vote (LDD 2007, PP 2010, 2014) car il découle d'une vision paternaliste de l'électorat. En ce qui concerne le vote électronique, les partis populistes sont partagés. D'aucuns souhaitent sa suppression et un retour au format papier (FN 2007) tandis que d'autres y voient une opportunité et souhaitent aller plus loin en instaurant le vote par Internet (PP 2010). L'organisation concrète des campagnes électorales est également évoquée dans les programmes électoraux, comme par exemple la nécessité d'accès

aux médias ou d'un temps de parole équitable entre les partis (FN 2007, PTB 2014).

Néanmoins, la grande majorité de propositions faites par les partis populistes au sujet du pouvoir législatif concernent la Chambre des Représentants (ce qui n'est pas surprenant étant donné que nous avons analysé les programmes électoraux pour les élections fédérales). Les conseils communaux et provinciaux sont rarement abordés (ces derniers sont même voués à disparaître étant donné que la suppression du niveau provincial est souvent défendue par les partis populistes). Les parlements régionaux sont présents dans l'idéologie populiste, mais bien souvent en lien avec la question communautaire. Ainsi le VB souhaite le renforcement des compétences du parlement régional flamand dans les matières comme la sécurité sociale et fiscalité (VB 2007). Il est à remarquer que le PP suggère néanmoins de réduire la taille du parlement régional bruxellois (il passerait de 89 à 31 sièges) et de l'élire sur base d'une circonscription électorale unique (PP 2010). Cette proposition rendrait beaucoup plus difficile la représentation de la minorité flamande au sein du parlement bruxellois.

Par contre, le Sénat est soit absent des programmes électoraux, soit réformé en profondeur, soit voué à la disparition. Ainsi, le FN propose qu'un tiers du Sénat soit composé de représentants de la société civile, qui seraient directement élus au sein de leurs institutions respectives (FN 2007). D'autres partis populistes souhaitent la disparition pure et simple du Sénat. Dans le cas où il serait réformé pour devenir une assemblée paritaire, il deviendrait inacceptable pour le Flandre (VB 2007, 2010). Pour le PP, cette assemblée est tout simplement inutile et ne sert qu'à permettre à quelques politiciens de terminer leur carrière (PP 2014).

4.2.2. Démocratie participative

La démocratie participative est un leitmotiv chez tous les partis populistes en Belgique, et cette proposition était déjà présente lors du premier congrès du PTB en 1978 (Delwit, 2014). La démocratie participative est vue par ceux-ci comme une implication directe des citoyens dans le processus de prise de décision. Les arguments utilisés pour justifier le recours à la démocratie participative sont ceux visant à permettre aux citoyens d'exercer directement leur souveraineté à la place de représentants élus

(LDD 2007 – voir également Pauwels, 2010, 2011), de rapprocher le citoyen avec la décision politique et de lui permettre de prendre la parole (FN 2007, VB 2007). Plus étonnamment, l'argument de la période de temps trop longue entre deux élections est également évoqué (FN 2010, PP 2010, PTB 2014).

Les propositions des différents partis diffèrent néanmoins dans leur degré de précision de ces demandes pour plus de démocratie participative. Certains partis ne font que mentionner l'importance du recours à ce type de démocratie tandis que d'autres en détaillent sa mise en œuvre. Ainsi, le niveau de pouvoir auquel le référendum ou la consultation populaire serait implémenté est précisé : à tous les niveaux de pouvoir (FN 2007, 2010, PTB 2007, LDD 2007), y compris au niveau européen (PTB 2007) et aux niveaux des communautés (LDD 2007). Différentes modalités sont également proposées dans les programmes électoraux : la consultation d'initiative populaire (FN 2010) et le référendum d'initiative populaire⁵ (FN 2007, PTB 2007, VB 2007, 2010)⁶. Le seuil pour pouvoir introduire un référendum s'établirait à 50 000 signatures (PP 2010), à 100 000 signatures au fédéral et 40 000 au régional (PP 2014) ou à 100 000 signatures en Belgique et cinq millions au niveau européen (PTB 2007, 2010).

Il est intéressant de remarquer que pour la LDD, la consultation populaire (non contraignante) n'est pas compatible avec la démocratie (LDD 2007). Ce parti voit la consultation populaire comme un simple « plébiscite » du gouvernement, à l'initiative du gouvernement et non contraignant, ce qui serait à l'opposé de l'idée de démocratie directe que se fait le parti. Ce genre de consultation, fréquemment utilisée dans les régimes dictatoriaux, serait instrumentalisée par le gouvernement afin de renforcer sa légitimité. Au contraire, la LDD propose de suivre le modèle suisse de démocratie participative où le référendum est d'initiative populaire et contraignant pour le parlement. Ce parti propose enfin que les citoyens puissent envoyer des propositions de lois au parlement afin d'y être débattues, pour autant que la

.....
5 Aussi appelé « consultation populaire contraignante d'initiative populaire » (VB 2007).

6 Le PP ne précise pas quel type de démocratie participative il souhaite mettre en place.

proposition soit signée par au moins 10 000 citoyens (LDD 2007)⁷. Les signataires de ces propositions bénéficieraient d'une protection semblable à l'irresponsabilité parlementaire en matière de liberté d'expression.

Les thématiques sur lesquelles la démocratie participative porterait sont parfois détaillées : sur les questions environnementales (FN 2007), le droit de vote des étrangers (VB 2007, 2010), les pensions (PTB 2014), la modération salariale (PTB 2014), la politique de tolérance pour les drogues (VB 2007, 2010), la peine de mort (FN 2010), les questions éthiques et l'euthanasie (PP 2014), l'adoption des couples homosexuels (PP 2014), la Constitution européenne et les traités relatifs à l'Union européenne (VB 2007, LDD 2007, FN 2010, PTB 2014) ou l'entrée de la Turquie dans l'UE (VB 2007, 2010). Pour certains partis populistes, tous les sujets peuvent faire l'objet d'un référendum ou d'une consultation populaire (VB 2007, 2010, LDD 2007, PTB 2014), en ce compris les questions linguistiques et communautaires (LDD 2007), la création d'un État indépendant Wallonie-Bruxelles ou son rattachement à la France (PP 2014) et la possibilité d'annuler par référendum toutes les lois déjà votées (PTB 2007, 2010, 2014).

4.2.3. Démocratie délibérative

La démocratie délibérative est loin de constituer une priorité pour les partis populistes en Belgique : seuls deux programmes électoraux analysés (le FN en 2007 et le PTB en 2014) traitent directement de cette thématique. De manière similaire, les arguments mobilisés afin de justifier les propositions d'introduction de délibérations sont peu développés. La démocratie délibérative favoriserait une plus grande participation des citoyens tandis que l'argument de la période de temps trop longue entre deux élections est également évoqué (PTB 2014).

Les délibérations sont principalement envisagées au niveau local en ce qui concerne les budgets locaux (PTB 2014) et les enquêtes publiques sur des questions environnementales (FN 2007), tandis que des délibérations sur les questions sociales seraient organisées au niveau fédéral (PTB 2014). Les modalités

.....
 7 Le PTB propose un système similaire au niveau du parlement européen, appuyé par un million de signatures de citoyens européens (PTB 2010).

concrètes de ces délibérations ne sont pas précisées mis à part le recours à une consultation électronique pour le PTB.

4.2.4. Technocratie

De manière similaire, la technocratie est relativement peu présente dans les programmes électoraux des partis populistes. Globalement, la vision populiste est négative envers la technocratie. La dérive technocratique est ainsi dénoncée par les partis populistes (FN 2007, LDD 2007) et particulièrement son impact négatif sur l'administration publique (particulièrement dans le domaine de la justice) et sur le parlement. Ces deux institutions sont estimées compétentes et capables de mener à bien leurs tâches sans l'aide d'experts extérieurs, de consultants privés et de sous-traitants (PP 2010, PTB 2014). Le gouvernement et les partis, ainsi que les institutions européennes, sont également accusés d'être trop perméables aux technocrates.

Ces experts représentent non seulement un coût budgétaire important mais ils sont souvent issus de lobbys et groupes d'intérêts financiers et économiques (FN 2007, PTB 2010, 2014). Qui plus est, ils sont accusés de souvent échapper au contrôle démocratique de l'État. Pour être complets, signalons que le FN est le seul parti populiste à proposer l'introduction de touches de technocratie. Ce parti propose ainsi de remplacer la direction de divers organismes administratifs par des jurys spécialisés en ce qui concerne les matières très techniques (FN 2010).

5. Conclusion

Ambitionnant de contribuer à la littérature sur le populisme et ses rapports avec la démocratie, ce chapitre sur le cas belge a permis de mettre en lumière plusieurs éléments particulièrement intéressants.

D'abord quantitativement, il a permis de souligner le rôle de l'idée de démocratie au sein des programmes électoraux de cinq partis populistes en Belgique entre 2007 et 2014. Si de fortes variations existent en fonction des élections et des partis politiques, cette idée conserve une place importante au sein des programmes électoraux de ces partis. Néanmoins, nous avons

observé que les partis populistes de droite radicale sont les plus enclins à aborder la notion de démocratie dans leurs programmes. Les partis populistes de droite ou de gauche en discutent également mais de manière moindre. Aucune distinction n'a par contre été établie selon la communauté (flamande ou française) au sein de laquelle se sont développés les partis populistes étudiés.

Ensuite qualitativement, nous avons pu confirmer deux hypothèses (H2 et H4), et en infirmer une (H1). Pour ce qui est l'hypothèse posée en matière de démocratie délibérative (H3), celle-ci n'a pu être vérifiée car il ne s'agit pas d'une priorité pour les partis populistes et le faible nombre d'occurrences sur cette thématique a empêché toute analyse. Néanmoins, lorsqu'ils abordent ce type de démocratie, c'est positivement et ce, malgré le peu d'arguments développés pour le soutenir.

Contrairement à nos attentes, les partis populistes ont une position claire et peu ambiguë : ils souhaitent davantage de démocratie représentative. Par exemple, ils proposent explicitement d'augmenter le nombre d'élections ou de renforcer les pouvoirs du parlement fédéral. Même s'ils divergent sur les réformes à mettre en place – par exemple en ce qui concerne le système électoral ou le droit de vote de résidents étrangers – ils se rejoignent unanimement sur le rôle central des élections dans un système démocratique et sur sa capacité à intégrer les citoyens à la prise de décision politique.

Par contre, et conformément à nos attentes, les partis populistes réclament davantage de démocratie participative dans leurs programmes électoraux. De manière unanime, ils proposent d'instaurer pleinement différents mécanismes tels que la consultation populaire ou le référendum d'initiative populaire et de l'appliquer à un nombre important de thématiques et à différents niveaux de pouvoir. Enfin, conformément à notre dernière hypothèse, les partis populistes ne se positionnent pas en faveur d'une technocratie étant donné l'aversion à l'égard des experts observée dans leurs programmes électoraux.

D'une manière générale, ce chapitre met en évidence que s'il existe des spécificités selon les cas de partis populistes étudiés, leur rapport idéologique à la démocratie est comparable. Tous les partis populistes accordent une attention particulière à la démocratie et tous se prononcent favorablement (plus ou moins fortement) à l'égard des mêmes types de démocratie.

Corollairement, ce sont les mêmes types de démocratie qui sont également dénoncés. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas de distinction à opérer selon le positionnement des partis populistes sur l'axe gauche-droite, selon l'espace linguistique dans lequel ils se développent (en l'occurrence Belgique flamande vs. francophone), voire selon leurs places dans un système politico-médiatique évoluant au gré du temps et des différentes majorités en place au niveau fédéral.

RÉFÉRENCES

- Akkerman, T., "Populism and democracy: challenge or pathology?", *Acta Politica*, vol. 38, n° 2, 2003, p. 147-159.
- Albertazzi, D. et Mueller, S., "Populism and liberal democracy: populists in Government in Austria, Italy, Poland and Switzerland", *Government and Opposition*, vol. 48, n° 3, 2013, p. 343-371.
- Andeweg, R., "Lijphart versus Lijphart: the cons of consensus democracy in homogeneous societies", *Acta Politica*, vol. 36, n° 2, 2001, p. 117-128.
- Betz, H.-G., *The new politics of the right*, New York, St. Martin's Press, 1998.
- Bowler, S., Denemark, D., Donovan, T., et McDonnell, D., "Right-wing populist party supporters: dissatisfied but not direct democrats", *European Journal of Political Research*, vol. 56, n° 1, 2017, p. 70-91.
- Canovan, M., *Populism*, New York et Londres, Harcourt Brace Jovanovich, 1981.
- Charaudeau, P., « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », *Mots. Les langages du politique*, vol. 97, 2011, p. 111-116.
- Coffé, H., *Extreem-rechts in Vlaanderen en Wallonië: het Verschil*, Roeselare, Roularta, 2005.
- Coffé, H., Heyndels, B. et Vermeir, J., "Fertile Grounds for extreme right-wing parties: explaining the Vlaams Blok's electoral success", *Electoral Studies*, vol. 26, n° 1, 2007, p. 142-155.
- De Lange, S., Mudde, C., "Political extremism in Europe", *European Political Science*, vol. 4, n° 4, 2005, p. 476-488.
- De Ryck, C., Maes, J. et Ossenblok, T., *Lijst Dedecker. Gezond Verstand?*, Anvers, Universiteit Antwerpen, 2008.
- Debras, F., « L'extrême droite et la démocratie : entre opposition et récupération », in J. Jamin (dir.), *L'extrême droite en Europe*, Paris, Bruylant, 2016, p. 543-567.
- Delwit, P., "The Belgian National Front and the question of power", in P. Delwit et P. Poirier (dir.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.

- Delwit, P., « Le Front national », in P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011a, p. 187-213.
- Delwit, P., « Le parti populaire », in P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011b, p. 267-271.
- Delwit, P., *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*, Bruxelles, Luc Pire, 2014.
- Elchardus, M. et Spruyt, B., "Populism, persistent republicanism and declinism: an empirical analysis of populism as a thin ideology", *Government and Opposition*, vol. 51, n° 1, 2016, p. 111-133.
- Elster, J. (dir.), *Deliberative Democracy*, New York, Cambridge University Press, 1998.
- Hakhverdian, A. et Koop, C., "Consensus democracy and support for populist parties in Western Europe", *Acta Politica*, vol. 42, n° 4, 2007, p. 401-420.
- Hibbing, J.R. et Theiss-Morse, E., *Stealth democracy : Americans' beliefs about how government should work*, New York, Cambridge University Press, 2002.
- Huber, R. et Schimpf, C., "Friend or foe? Testing the influence of populism on democratic quality in Latin America", *Political Studies*, vol. 64, n° 4, 2015, p. 872-889.
- Ionescu, G. et Gellner, E., *Populism: its meanings and national characteristics*, New York, Macmillan, 1969.
- Jacquet, V., Biard, B., Caluwaerts, D., et Reuchamps, M., « Changer la démocratie ? Attitudes des citoyens envers la démocratie actuelle et ses alternatives », in K. Deschouwer *et al.* (dir.), *Décrypter l'électeur. Le comportement électoral et les motivations du vote du 25 mai 2014*, Leuven, Lanoo Campus, 2015, p. 235-250.
- Jagers, J. et Walgrave, S., "Populism as political communication style", *European Journal of Political Research*, vol. 46, n° 3, 2007, p. 319-345.
- Jamin, J., *L'imaginaire du complot : discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009.
- Jamin, J., "Two different realities. Notes on populism and the extreme right", in A. Mammone, E. Godin, et B. Jenkins (dir.), *Varieties of right-wing extremism in Europe*, New York, Routledge, 2013, p. 38-52.
- Laclau, E., *On populist reason*, Londres, Verso, 2005.
- Lijphart, A., *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven, Yale University Press, 1999.

- Lubbers, M., Scheepers, P., et Billiet, J., "Multilevel modelling of Vlaams Blok voting: individual and contextual characteristics of the Vlaams Blok vote", *Acta Politica*, vol. 35, n° 4, 2000, p. 363-398.
- Moffitt, B., *The global rise of populism. Performance, political style, and representation*, Stanford, Stanford University Press, 2016.
- Mudde, C., "The populist zeitgeist", *Government and Opposition*, vol. 39, n° 3, 2004, p. 541-563.
- Mudde, C., *Populist radical right parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Mudde, C., "The populist radical right: a pathological normalcy", *West European Politics*, vol. 33, n° 6, 2010, p. 1167-1186.
- Mudde, C. et Rovira Kaltwasser, C., *Populism in Europe and the Americas. Threat or corrective for democracy?*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- Mudde, C. et Rovira Kaltwasser, C., "Exclusionary vs. Inclusionary populism: comparing contemporary Europe and Latin America", *Government and Opposition*, vol. 48, n° 2, 2013, p. 147-174.
- Pauwels, T., "Explaining the Success of Neo-Liberal Populist Parties: The Case of Lijst Dedecker in Belgium", *Political Studies*, vol. 58, n° 5, 2010, p. 1009-1029.
- Pauwels, T., "Explaining the strange decline of the populist radical right Vlaams Belang in Belgium: The impact of permanent opposition", *Acta Politica*, vol. 46, n° 1, 2011, p. 60-82.
- Pauwels, T., *Populism in Western Europe : comparing Belgium, Germany and The Netherlands*, Londres, Routledge, 2014.
- Poznyak, D., Abts, K., et Swyngedouw, M., "The dynamics of the extreme right support: A growth curve model of the populist vote in Flanders-Belgium in 1987-2007", *Electoral Studies*, vol. 30, n° 4, 2011, p. 672-688.
- Rea, A., « Le Front National. Faiblesse institutionnelle et force électorale », in P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 193-204.
- Rooduijn, M., "The nucleus of populism: in search of the lowest common denominator", *Government and Opposition*, vol. 49, n° 4, 2014, p. 572-598.
- Surel, Y. (dir.), *Democracies and the populist challenge*, New York, Palgrave Macmillan, 2002.
- Surel, Y., « Populisme et démocratie », in P.-A. Taguieff (dir.), *Le retour du populisme*, Paris, Universalis, 2004, p. 95-109.
- Swyngedouw, M. et Ivaldi, G., "The extreme right utopia in Belgium and France: The ideology of the Flemish Vlaams Blok and the French Front national", *West European Politics*, vol. 24, n° 3, 2001, p. 1-22.

- Taggart, P., *Populism*, Buckingham, Open University Press, 2000.
- Taggart, P., "Populism and the pathology of representative politics", in Y. Mény *et al.*, *Democracies and the Populist Challenge*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002.
- Van Aelst, P., Nuytemans, M., Lefevere, J., et Walgrave, S., "Lijst Dedecker: Een Gat in de Politieke Markt?", *Samenleving en Politiek*, vol. 14, n° 6, 2007, p. 12-16.
- Widfeldt, A., "A fourth phase of the extreme right? Nordic immigration-critical parties in a comparative context", *Nordeuropa Forum*, n° 1-2, 2010, p. 7-31.